

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MANUSON SARL »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan, cocody palmeraie  
programme 4 au 1er étage de l'immeuble derrière la  
station Total, Lot 511, Ilot 5813

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/01/2023, et enregistrés au C/EPICI le 17/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MANUSON SARL »

Objet : TECHNOLOGIE, IMPRIMERIE, SECURITE INCENDIE,  
ELECTRICITE BATIMENT, COMMERCE GÉNÉRAL,  
PLOMBERIE PRESTATION DIVERSES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan, cocody palmeraie  
programme 4 au 1er étage de l'immeuble derrière la  
station Total, Lot 511, Ilot 5813

Dirigeant(s) M BAH MELAIRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-00500 du 24/01/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°06197/GTCA/RC/2023 du 24/01/2023

